

## Bulletin d'adhésion au Club Année 2018

Peut adhérer, tout propriétaire de Porsche 911 Carrera (2.7, 2.7 RS, 2.8 RSR 3.0 RS/RSR, 964 RS/RSR, 993 RS/RSR, RSCS) dans la mesure où la voiture est acceptée comme un authentique modèle et approuvée par un membre du Bureau.

Nom *Monsieur* ..... Prénom .....

Nom *Madame* ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code postal :..... Ville : .....

Tél.: ..... Mob.: .....

Email : .....

Parrainage éventuel : .....

Type de Porsche RS : ..... Châssis n° .....

Je soussigné déclare adhérer au Club dans un esprit de convivialité et dans le but de m'intégrer amicalement à un groupe de passionnés de la marque Porsche et des modèles RS.

(Le Bureau du Club se réserve le droit de refuser une demande ou un renouvellement d'adhésion.)

*Signature*

L'adhésion au Porsche Club RS de France donne droit - à l'accès 'Espace membre' du site, - à l'insertion officielle d'une ou plusieurs Carrera RS dans le registre, - à l'insertion d'une ou plusieurs petites annonces sur le site, - à une réduction sur toutes les inscriptions aux rallyes et roulages sur circuits organisés par le Club, - au magazine du Club, - à un abonnement gratuit d'un an au magazine Christophorus et - à deux autocollants du Club.

La participation aux activités du Club se fait sous l'entière responsabilité de l'adhérent qui s'oblige à respecter les lois et règlements, en particulier pour tout ce qui touche la possession, l'assurance et la conduite de véhicules, en tous lieux et circonstances, sur route et sur circuit automobile.

Concernant le circuit automobile, le Club se limite à mettre à disposition de l'adhérent les équipements et le circuit. Il appartient à l'adhérent de s'assurer contre les dommages tant matériels que corporels qu'il pourrait subir ou causer par manque de maîtrise de son véhicule ou par l'inobservation des règles propres à cette activité sportive.

### Droit d'entrée et cotisation :

Première année : Aucun droit d'entrée, cotisation 120 €

Année suivante : Cotisation en vigueur.

Le paiement peut être fait :

Soit par chèque à l'ordre du Porsche Club RS de France accompagné du bulletin d'adhésion rempli.

Soit par PAYPAL à [info@clubrsdefrance.com](mailto:info@clubrsdefrance.com)

Soit par virement sur le compte du Club :

Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	00544	000008205V	47	CL ST REMY DE PROVENCE (01636)
IDENTIFICATION INTERNATIONALE				
IBAN	FR38 3000 2005 4400 0000 8205 V47			
Code B.I.C	CRLYFRPP			
TITULAIRE DU COMPTE : ASSOCIATION CLUB RS DE FRANCE				

Le bulletin d'inscription doit être envoyé à l'adresse du Club dans le cas de paiement par Paypal ou par virement

### Porsche Club RS de France

1073 chemin de la Sablière 13630 Eyragues France –Tél. 33 (0)6 03 81 68 12

[info@porscheclubrsdefrance.com](mailto:info@porscheclubrsdefrance.com) - [www.porscheclubrsdefrance.com](http://www.porscheclubrsdefrance.com)

Le Porsche Club RS de France est une association loi 1901, enregistrée sous le n° W922009955

Le Porsche Club RS de France fait partie de la Fédération des Clubs Porsche de France

Le Porsche Club RS de France est homologué par Porsche AG sous le n° 309